

☐ **Compte Rendu**

**BEHR**

<b>Nom</b>	<b>Service</b>	<b>Tel.</b>	<b>Date / Initiales</b>
ROSTOUCHER JL	DRH	5120	25.11.08/cp

**Destinataires pour information**

MM. BAUMERT - BAYER - VERDEILLE

**Personnes présentes**

M. ROSTOUCHER

ANDRIEUX J. – BOSSART F. – FORISSIER M. – KUENEMANN F. – LOUIS G.- PEREZ M. –  
STERITI R. – BRICKERT E. – PRUVOST N. – HAENN V. – ZEHRI Y. – FINANTZ R.-

Pour Secrétariat : Carmen PEREZ

**Personnes absentes**

BOTTIN S. – DEHAUT L. – FRISON A. – KOLLETH P. – DAALECH M. – ELMRABTI R. – JENNY S.  
– MULLER M. – OUALI Z. – PARRAVICINI Y. – PATOU P. – STUDER S. – WALTER P. – NUZZO R.  
– ALTHERR L. – RINNERT G. – JACQUOT M. – FELLMANN J.M. -

**Objet**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 20 NOVEMBRE 2008**

***Points abordés***

La CFDT s'est excusée pour son absence à cette réunion.

**REPONSES AUX QUESTIONS CFTC**

- 1. L'arrivée de nouvelles références en emballages produits finis au hall 1 engendre un problème de stockage, donc une perte de temps pour le cariste pour trouver le matériel. Quelle est la solution ?**

M. ROSTOUCHER rappelle que l'installation en fin d'année de la nouvelle réception dans le hall 2 permettra de libérer la tente du hall 6. Cela donnera donc plus de la place pour l'expédition.

- 2. Où sont les nouvelles bases pour NCV3 promises depuis septembre 2008 ?**

M. ROSTOUCHER informe qu'il s'agit d'un retard de livraison. Le sous-traitant a été relancé. Ces bases devraient arriver fin novembre.

- 3. Pourquoi les demandes de congés des caristes sont systématiquement refusées ?  
Vu la conjoncture actuelle pourquoi ne prend-on pas du personnel en ligne ?**

M. ROSTOUCHER répond que les congés de dernière minute peuvent être refusés dans le cas où l'organisation du service s'en trouverait perturbée. Mais bien que les congés soient tous planifiés jusque fin d'année, il est encore possible d'en prendre à condition d'en faire la demande suffisamment à l'avance. A noter que la logistique accueille actuellement 5 personnes de la production qui n'ont plus de congés. Ce dispositif pourra éventuellement être reconduit.

**W204**

- 4. Ligne évapo : la poignée qui sert à faire tourner les palettes est défectueuse. Ce problème a été signalé à plusieurs reprises au manager. A quelle date ce problème sera-t-il résolu ?**

M. ROSTOUCHER informe que M. HERZOG abordera ce point lors du briefing du 21/11. Il donnera à nouveau les explications sur le fonctionnement du secteur.

M. ROSTOUCHER rappelle qu'il est mis, dans les ateliers, à disposition du personnel un « DVD », système qui permet de connaître et de suivre les actions en cours.

- 5. Le personnel se demande pourquoi sur certaines lignes il reste des intérimaires alors que pour décembre on leur demande de prendre 3 à 4 semaines de congés ?**

M. ROSTOUCHER répond que nous avons eu, dès le départ, beaucoup d'intérimaires sur la ligne W204. Actuellement, nous connaissons une baisse d'activité qui entraînera la réduction de nos effectifs intérimaires pour les ramener à zéro d'ici le 4 décembre.

**X7**

- 6. Comment se fait-il que les personnes de cette ligne ont dû prendre congé et ont été remplacées par des intérimaires ?**

M. ROSTOUCHER explique que mi-octobre nous avons connu une grosse diminution des besoins Clients. Nous sommes passés de 920 pièces à 720 ce qui a conduit à l'arrêt des intérimaires. Puis deux semaines plus tard, nouvelle augmentation de la commande avec l'annonce par le client d'un arrêt le 4 décembre au lieu du 19. Pour pouvoir répondre rapidement et dans les délais à cette demande, nous avons rappelé les anciens intérimaires connaissant déjà le travail.

**INJECTION**

- 7. Certain chef de service force les gens à prendre congés et même à les épuiser avant le 31 décembre. Qu'en est-il ?**

M. ROSTOUCHER répond que les « Chefs d'équipe » ne forcent pas les personnes à épuiser leurs congés avant le 31 décembre. Par contre, il a été demandé à tous de planifier la prise de leur solde de congé jusqu'à fin mai. Il ajoute que pour les personnes ayant un solde supérieur à 10 jours au 31 décembre, on peut leur demander de prendre des congés pour aider à passer ce cap difficile.

**PTC**

- 8. A l'heure actuelle, il y a une veste pour 2 voire 3 ravitailleurs. Où est l'hygiène ?**

M. DESORTHES fait savoir que chaque ravitailleur titulaire du secteur PTC sera équipé.

- 9. Ligne E60 : quand est-ce que le problème du contrôle des agrafes sera-t-il résolu ? Les personnes se plaignent de douleurs au poignet.**

M. ROSTOUCHER dit que ce point a été expliqué au personnel de la ligne en réunion du 18/11. Il ajoute que ce problème ne sera pas simple à résoudre car il s'agit d'un composant électronique. A ce jour, aucune solution technique n'a été trouvée.

**GENERALITES****10. Comment sont rémunérées les personnes qui étaient de nuit et reviennent en équipe ?**

M. ROSTOUCHER répond qu'il y a deux cas différents :

- 1) les personnes ayant un avenant limitant la durée de travail en équipe de nuit, comme au montage ; la prime de nuit sera maintenue sur le mois de décembre.
- 2) les 10 personnes des Corps de chauffe qui passeront en 2x8 au montage (6 resteront en nuit) : application de la dégressivité de salaire.

**11. La matière des vêtements de travail laisse de plus en plus à désirer ?**

M. KOLLETH dit que selon le fournisseur il n'y a pas de changement.  
L'ensemble des délégués est d'avis contraire ; ils remettront quelques éléments vestimentaires (T-shirt, polo) à M. KOLLETH pour qu'il le fasse constater au fournisseur.

**12. Est-ce que la réunion DP du mois de décembre est maintenue à la même date ?**

Pour l'instant, la réunion est maintenue au 18 décembre.

**13. Le personnel de week-end se demande quand est-ce qu'ils auront leurs RC de nuit ?**

M. ROSTOUCHER répond que l'attribution des RC Nuit, soit 2 jours, se fait dès lors que le salarié a atteint 320 heures sur une période de 12 mois.

**14. Qu'en est-il des camions qui se garent au milieu de la route le long de la voie ferrée ?**

M. ROSTOUCHER répond que les camions se garent dans l'emplacement défini à cet usage.

<b>REPONSES AUX QUESTIONS CGT</b>
-----------------------------------

**ENSEMBLE DE L'USINE**

**1- Le groupe BEHR va relocaliser à Hambach la production d'aérothermes – éléments de corps de chauffe de climatiseurs - jusqu'alors fabriqués sur différents sites européens. (Fiche APEC, fiche secteur)  
Quelles sont les répercussions à BEHR France sur cette relocalisation de la production d'aérotherme sur le site de Hambach ?**

M. ROSTOUCHER dit qu'il s'agit d'un problème de charges au niveau de l'Espagne et de la Tchèque. La décision prise par la direction est que les produits destinés à Behr France Rouffach seront fabriqués sur le site de Hambach qui possède la technologie des CDC brasés. Ceci n'a aucune incidence sur Behr Rouffach.